



## Parents séparés refus du papa pour une cérémonie

Par **perloune**, le **14/06/2009** à **20:38**

Bonjour,voici ma question ma fille est séparée depuis 4ans elle a la garde de ses deux petites 9ans et 6ans le papa les prends un week-end sur deux .Ma fille est invitée au mariage de sa meilleure amis qui de plus est la marraine de la plus petite il se trouve que le mariage est un samedi ou le papa les prends celui -ci refuse de laisser aller les petites a ce mariage qui se deroule le matin a 11heures suivi d'un repas a midi.Suite au jugement il récupère les petites le samedi midi et les ramènes le dimanche 19h:ma fille lui a demandé de les lui laisser le temps de la cérémonie et lui a proposé de les lui laisser un samedi a sa convenance il ne veut rien savoir les petites sont très affectées par se refus car elles sont très proches de ce couples d'amis.que peut-on faire et comment procéder .MERCI

Par **Marion2**, le **14/06/2009** à **21:40**

Bonsoir,

Malheureusement, si le père refuse, votre fille devra accepter qu'il prenne ses enfants le samedi à midi, sous peine de se mettre en tort. Il pourra même requérir la gendarmerie pour exercer son droit de garde et d'hébergement.

Cordialement.

Par **perloune**, le **14/06/2009** à **22:24**

merci pour votre réponse qui m'a confirmé ce que je pensais

Par **Marion2**, le **14/06/2009** à **22:28**

J'en suis vraiment désolée. Il est vrai que le Papa pourrait faire un petit effort, surtout si ses filles ont envie d'assister à ce mariage...

Bien cordialement.